

LES PLUS GRANDS HONNEURS

Médaille de
Premier Prix.
PIANOS !
Faites d'Art
De la Louvaine
PREMIER PRIX—Musicales GRAMOPHONE—La Seule et Vraie
Machine Parfaite. Records Indestructibles.

JUNIUS HART, -- 1001-1003 Rue du Canal.

Le 1er Janvier 1899 l'an—mar les deux

Meeting Important

—du—

CLUB JACKSON.

L'Association Démocratique Jackson des 13e et 14e Wards de la ville de la Nouvelle-Orléans et le Club démocratique des Jeunes Gens du 9me Ward viennent de faire proposer au comité exécutif démocratique de la Paroisse d'Orléans, des changements très importants dans la conduite des élections qui se préparent.

Ils demandent :

1. Qu'il n'y ait plus de convention "nominante", que les nominations aux emplois de municipalité et de paroisse soient faites par une élection préliminaire de démocrates blancs (a white democratic primary), et que chaque votant démocrate blanc puisse voter pour le candidat de son choix, au lieu et place des délégués actuels.

2. Que cette élection préliminaire n'ait pas lieu plus tôt que le 26 septembre pour que chaque citoyen ait le temps de se faire enrégistrer.

3. Qu'un poll soit ouvert dans chaque precinct, établi actuellement par la loi dans la ville; que l'élection se fasse au moyen de bulletins d'une dimension uniforme, bulletins dont le Comité Exécutif réglera la forme et la dimension, au moins vingt jours avant l'élection, aucune marque ne devant distinguer les papiers servant au scrutin.

4. Dans chaque ward où l'association démocratique de Jackson a un Club organisé d'au moins 150 membres, le président de ce Club aura le droit de nommer la moitié des commissaires près de chaque boîte de scrutin et la moitié des juges d'élection.

Dans les 10e et 17e Wards, il suffira de 75 membres pour constituer un Club Jackson.

Dans chaque Ward où il y a un club Jackson, le chiffre des commissaires d'élection et des polls sera divisé entre les différentes factions suivant les proportions voulues.

A l'élection, qui aura lieu de 7 h. de matin à 6 h. du soir, chaque électeur, sans distinction, aura le droit de voter, pourvu qu'il s'engage à accepter le résultat de l'élection préliminaire.

5. Les livres d'enregistrement seront livrés aux commissaires, au moment de l'ouverture du scrutin, sans qu'aucun nom soit biffé. Le nom même fut-il biffé, le citoyen aura toujours le droit de voter, pourvu qu'il possède toutes les qualités requises du votant.

6. A la clôture des polls, les commissaires procéderont immédiatement au dépouillement des voix; ils feront leur retour en triple copie, l'une restant entre les mains des commissaires de chaque parti, le troisième sera délivré par le juge d'élection ou l'un des commissaires, au président du comité exécutif de la paroisse.

7. Le comité exécutif promulgera le résultat et en livrera copie au secrétaire d'Etat, en constatant que les candidats nommés sont ceux qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

8. Le comité exécutif promulgera le résultat et en livrera copie au secrétaire d'Etat, en constatant que les candidats nommés sont ceux qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

On conçoit les raisons qui ont inspiré ces propositions au Club Jackson.

En réalité, la Convention Constitutionnelle de 1898 avait pour but d'éliminer les noirs. On sait quelles troubles ils ont quelquefois occasionnés dans les élections. Il était nécessaire pour que ces élections fussent libres et franches, que le noir n'y fut plus un facteur considérable et n'y put pas y faire passer ses candidats.

Il y a en Louisiane 177,486 votants blancs contre 62,281 noirs. Mais ces derniers sont répartis fort inégalement dans nos campagnes. Il y a des paroisses où ils dominent complètement les blancs par le nombre. C'est là ce qu'il fallait empêcher, tout en restant dans les limites imposées par la Constitution des Etats-Unis.

Les mesures demandées n'ont pas d'autre but que d'assurer aux blancs, dans toutes les parties de l'Etat, le contrôle du corps électoral et la majorité dans les cas où il se trouvent en minorité. C'est pour cela que le

Club Jackson demande une élection directe par les assemblées primaires de la population blanche et démocratique. Il y a là le germe d'une réforme qui peut porter les plus heureux fruits.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—James A. Dandie à Magdalene Schneiter, Stoney Jackson & Sophie Langley, Francesco Brusca & Francesca C. Parrotto, Mark Cooper & Margaret Carter.

NAISSANCES—Mme G. M. Kaeline, une fille; L. Colleeno, un garçon; J. Logemann, une fille; J. Brunet, un garçon; R. Emon, une fille; P. Miller, une fille.

DÉCÈS—Mme Walter V. Crouth, 53 ans, 322, Hilliard; J. Welsh, 54 ans, 1200, avenue Howard; Mme Annie King, 24 ans, 4208, Prytania; P. Souly, 40 ans, 939, Toulouse; K. Burkert, Sr., 74 ans, St-Pierre et Galvez; T. Dantonio, 55 ans, 502, Hôpital; Hien J. Grosse, 1 an, 614, Thalia; F. Chotard, 51 ans, 1310, Orléans; Mary Carrithers, 7 mois, 918 Teche; O. Cusacalas, 5 mois, 1625, Quadrille; Vve Mary E. Lyons, 36 ans, 2752 Bienville; R. T. Burke, 52 ans, 3208 St-Thomas; T. Becker, 85 ans, Trois-Saints et Camp; R. B. Bentz, 71 ans, 6266 avenue St-Charles; Vve Caroline Lindner, 79 ans, 1920 N. Royal; Dr. J. N. Charbonnet, 33 ans, 832 Explosives; R. Christian, 49 ans, 2710 Jackson; Mme Clark, 45 ans, Eustis et Baronne; A. Grant, 56 ans, 1727 N. Royal; J. Surpase, 15 mois, Wagner; A. E. Berg, 47 ans, Steamship Columbia; Louis Molair, 19 ans, Lee's Lane, au-dessous d'Agar; E. McCrawley, 31 ans, 822 River, Alger; J. Roux, 61 ans, 1422 Toulouse.

Ventes Inscrites au Bureau des Allénements.

Mme W. L. Anderson, à J. M. Toelke, un tableau bordé par les rues Magog, St-Louis, Trois-Saints et Quatre-Rivières, 100\$.

A. Levy & E. Kory, deux terrains bordés par les rues St-Thomas, St-Augustin, Chippewa et St-Marie, \$2100. (Sherif).

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Successions ouvertes: Hy Grudmercer, Wm H. Harvey, A. Lambert et Cie vs Robt D. Lamson—réclamation de \$197 sur un compte courant.

Metropolitan Bank vs Phil R. Rice—procès exequatur de \$3,500. Mme Lucy M. Rice vs Metropolitan Bank—possession d'un local.

Crescent City Co vs C. Harrison Parker—indiction.

Wright Col Pipe Co, vs Geo. W. Safely—action en recouvrement de \$156 sur un contrat.

Nicholas G. Lopez vs Independent Oil and Distilled Water Mfg Co.—action en dommages de \$925.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle.

Juge A. M. Aucoin.

Joe Lamb—bris de paix; \$5 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Donovan Johnson, A. Fisher, Jenny Webb, Sylvia Jackson, Laura Willis, Sarah Williams—vagabondage; \$10 d'amende ou 30 jours de prison.

Robt. Simmons, Mike Crowley, W. McNeil—bris de paix et ivresse; \$10 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Joseph Jones, Mary Gabriel—bataille et bris de paix; \$10 d'amende ou 30 jours de prison.

Mis sous caution: Joe J. Kenny, insulte; Sam Camp, cruaute envers les animaux; Z. Hymel, vente de lait falsifié.

Dixième Cour, Infirmerie

Juge Richard Otero.

Comparations: Matt O'Brien, pert d'arme cachée; Michel Diglia, larcin.

FAITS DIVERS.

La Question du Drainage.

Réunion des Représentants de la Nouvelle-Orléans.

Les représentants de la Nouvelle-Orléans à la législature de l'état sont réunis hier soir à l'hôtel de ville. On sait quels troubles ils ont quelquefois occasionnés dans les élections. Il était nécessaire pour que ces élections fussent libres et franches, que le noir n'y fut plus un facteur considérable et n'y put pas y faire passer ses candidats.

Il y a en Louisiane 177,486 votants blancs contre 62,281 noirs. Mais ces derniers sont répartis fort inégalement dans nos campagnes. Il y a des paroisses où ils dominent complètement les blancs par le nombre. C'est là ce qu'il fallait empêcher, tout en restant dans les limites imposées par la Constitution des Etats-Unis.

Les mesures demandées n'ont pas d'autre but que d'assurer aux blancs, dans toutes les parties de l'Etat, le contrôle du corps électoral et la majorité dans les cas où il se trouve en minorité. C'est pour cela que le

Rapport de l'ingénieur en chef de l'Etat.

A l'honorables Commission des Levées du District d'Orléans, 24 juillet 1899.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire savoir, que les plans et spécifications pour une levée de la rue St-Joseph au Parc Audubon, soumis pour être approuvés, ont été examinés par le Bureau des Ingénieurs d'Etat et que celui-ci les approuve.

Respectueusement,
HENRY B. RICHARDSON,
Ingénieur en chef de l'Etat.

SERIEUX INCENDIE.

Deux dames échappent avec peine à la mort.

Hier vers 3 heures 20 du matin, il a éclaté un très sérieux incendie, rue Toulouse, près de Baronne, No 1720.

Le bâtiment était occupé par Mme E. A. Barringer et Mme R. Weingarten. Comme il n'y avait pas de polices dans les environs, l'alarme n'a été donnée que tardivement, ce qui a permis aux flammes de faire rapidement des ravages.

La maison, No 1720, occupée par Mme Barringer et Mme Dinkins, a été entièrement détruite. Mme Barringer a une police d'assurance à l'agence Colman et Shelby. Les pertes de Mme Weingarten et Dinkins sont couvertes par une compagnie assurance à la Mechanics and Traders Co.

La maison était estimée \$3,500 et appartient à Mme Susan Kean. Les dommages ont rapidement atteint le 1726, rue Troisième, propriété de Mme Ellen Miller. Tout y a été détruit. Elles ont attaqué ensuite les Nos 1716 et 1718, même rue, occupé par M. Geo. Dugay qui n'a qu'une assurance de \$700 à la Germania N. Y. Youlton.

Le No 1720 de la rue Troisième, propriété de M. F. Loth, a été également détruit.

On estime la perte totale à \$12,000.

Mais qu'il y a de plus terrible dans cet incendie, c'est qu'il a fallu coûter la vie à deux dames, Mme Weingarten, qui a fallait évanescer, quand le capitaine John Halpin, de la Chemical Engine No 2, est arrivé à son secours et l'a sauvée. Elle a été transportée chez Mme Ferret.

Le deuxième est Mme A. Jenkins, qui a fallai périr elle-même; elle a eu les cheveux brûlés. L'ambulance a pris soin des deux blessées.

En se rendant au feu, P. N. Murphy, conducteur de la pompe No 20 a été jeté sur le pavé. Il s'est blessé au pied droit.

Mort subite.

Annie Blank, coquière, âgée de 41 ans, est morte subitement, l'avant-dernière nuit, en sa demeure, rue Sad Franklin, 335.

Veille.

Pendant que M. Peter Blaise montait dans un char, hier soir à dix heures, un incident qui se trouvait près de lui, lui a volé son porte monnaie qui contenait \$24 et un chèque de \$67.60 signé par John Fitzpatrick.

MENUS FAITS.

Incendie—Hier matin, vers deux heures, un feu a éclaté dans un cottage rue St-Marie, 1221, occupé par M. Isaac Bloom. Les dommages d'environ \$1,000 sont couverts par une assurance à la compagnie du S. N.

Incendie—En travaillant, hier matin, à la Edison Electric Co., rue Union, le p'tit Dryades, J. J. Shieffield a été brûlé au bras. Les étudiants en médecine l'ont pansé.

Vols—Ces jours derniers, un voleur a pénétré dans la demeure de Jake Williams, rue Soniat, 821, et a fait plusieurs bijoux d'une valeur de \$35.

Pendant que M. Aug. F. Chevalley et sa famille, se trouvaient sur l'autre bord de la rivière, un voleur a pénétré chez lui, rue Laurel 4320 et a emporté des vêtements et des bijoux.

Brûlage—Hier au cours d'une querelle entre deux personnes, un feu a déclaré dans une maison Roman et Julie entre Walter Evans et Ed. Gaines, deux gamines de couleur. Le premier a reçu un coup de couteau dans la dos.

Chute—Jules Bizet, un charpentier domicilié rue Royal 822, répara, hier soir, une galerie rue St-Philippe, près Doyard. Il est tombé d'une hauteur de 15 pieds, se blessant gravement. Il a été transporté à l'hôpital.

Joseph Jones, Mary Gabriel—bataille et bris de paix; \$10 d'amende ou 30 jours de prison.

Mis sous caution: Joe J. Kenny, insulte; Sam Camp, cruauté envers les animaux; Z. Hymel, vente de lait falsifié.

Dixième Cour, Infirmerie

Juge Richard Otero.

Comparations: Matt O'Brien, pert d'arme cachée; Michel Diglia, larcin.

FAITS DIVERS.

La Question du Drainage.

Réunion des Représentants de la Nouvelle-Orléans.

Les représentants de la Nouvelle-Orléans à la législature de l'état sont réunis hier soir à l'hôtel de ville. On sait quels troubles ils ont quelquefois occasionnés dans les élections. Il était nécessaire pour que ces élections fussent libres et franches, que le noir n'y fut plus un facteur considérable et n'y put pas y faire passer ses candidats.

Sur proposition du docteur Kohake, des bureaux de santé de la ville, quelques légères modifications ont été adoptées.

Les représentants de la Nouvelle-Orléans se réunissent de nouveau lundi prochain.

PRENEZ UN TELEPHONE A L'ESSAI.

Ils sont extrêmement bons marché.

Nous avons des taux bas que:

\$1.00 par mois pour les maisons d'affaires.

Fixe de 10c par mois pour les personnes qui n'ont pas de place fixe.

Entre 10c et 15c par mois pour les personnes qui ont une place fixe.

Entre 15c et 20c par mois pour les personnes qui ont une place fixe.

Entre 20c et 25c par mois pour les personnes qui ont une place fixe.

Entre 25c et 30c par mois pour les personnes qui ont une place fixe.

Entre 30c et 35c par mois pour les personnes qui ont une place fixe.

Entre 35c et 40c par mois pour les personnes qui ont une place fixe.

Entre 40c et 45c par mois pour les personnes qui ont une place